

FORMATION

Enseignement général :

- Français / Histoire - Géographie
- Mathématiques
- Anglais
- Technologie / Informatique
- Education physique et sportive
- Education artistique : Arts appliqués musique et chant
- Prévention santé environnement



Modules et ateliers d'autonomie sociale :

- Recherche documentaire et atelier presse (CDI)
- Vie sociale et professionnelle
- Techniques culinaires
- Atelier d'expression
- Arts-philosophie



Inclusions

- Individualisées en fonction des besoins et du projet professionnel de l'élève
- Dans différentes matières générales et/ou professionnelles

Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Selon le projet professionnel de l'élève, des périodes de stage en entreprise sont proposées.



Statut :

- Lycéen

Validation :

- Attestation de maîtrise de connaissance et de compétences.

LE DISPOSITIF ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

L'ULIS du lycée est une structure pédagogique, en milieu ordinaire, d'appui à **inclusion scolaire d'élèves présentant des Troubles des Fonctions Cognitives ou mentales** (dont troubles spécifiques du langage écrit et de la parole).

L'ULIS du lycée offre ainsi aux élèves la **possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités.**

Pour accompagner des élèves d'ULIS, le dispositif se compose de :

- **Un coordinateur du dispositif**
 - qui assure le suivi des stages, met en réseau les acteurs autour de l'élève et lui assure un accompagnement personnalisé.
 - qui met en place les inclusions, propose des conseils aux enseignants d'inclusion ; assure le lien entre les différents acteurs pédagogiques internes et externes.
- **Une équipe pédagogique d'enseignants** (dont 3 titulaires du 2CASH) intervenant durant les temps de regroupement. Ils apportent un soutien et un renforcement dans les différentes disciplines étudiées au sein des classes de référence et proposent des modules et des ateliers. Ils mettent en place une pédagogie adaptée.
- **Un(e) auxiliaire de vie scolaire (collective)** qui favorise la socialisation et l'autonomie au quotidien des élèves

UN PROJET PEDAGOGIQUE ANNUEL

- Interdisciplinaire
- un thème commun voté en partenariat avec les élèves (ex : le cinéma)
- une production collective finale
- validation des compétences transversales



Conditions pour entrer en ULIS :

- Notification de la CDAPH (MDPH) pour une orientation en ULIS.
- L'élève doit être capable d'assumer les contraintes et les exigences minimales de comportement qu'implique la vie au lycée.
- Disposer d'une capacité de communication compatible avec les enseignements scolaires, les situations de vie et d'éducation collectives.